



À PARTIR DU 15 JUILLET

# La collecte en Points d'Apport Volontaire entre en action !

Commune de  
**ARETTE**

VOS NOUVEAUX POINTS TRI SONT LÀ :

- **ROUTE DE LANNE**  
(Pont bascule)
- **ROUTE D'ISSOR**  
(Carrefour Gestas)
- **ROUTE DU COL DE LIE**  
(Ateliers communaux)
- **ROUTE DE LA PSM**  
(Embranchement Létonne)



- **Pratiques, esthétiques et bien dimensionnés**, les points d'apport volontaire remplacent les points de regroupement (bacs roulants) et proposent des colonnes aériennes ou semi-enterrées qui accueillent les 3 flux : ordures ménagères, emballages et papiers et verre ;
- **Disponibles 7j/7 et 24h/24 (utilisation recommandée entre 7h et 22h)** : comme avec les points de regroupement, avec les PAV, pas besoin d'accumuler les déchets chez vous en attendant la collecte ;
- **Un rythme adapté** : la fréquence de la collecte des PAV s'ajuste au taux de remplissage des colonnes (relevés par sonde ou contrôle visuel) ;
- **Des avantages pour tous** : Plus esthétique et volumineux que les bacs roulants

Qui contacter pour en savoir plus ? Appelez le 05 59 39 55 10  
ou consultez [www.sictom-hautbearn.com](http://www.sictom-hautbearn.com)

